

Synthèse de la recherche par les pairs sur la transition à l'âge au sortir d'une mesure de protection de l'enfance

Pierrine Robin, Sylvie Delcroix, Marie-Pierre Mackiewicz, Bénédicte Goussault, Adeline Boulous, Anais Dassy, Linda M., Maïté B., Huberte M., Fouzy K, Angéline N., Léa D., Leo M., Cédric M., Mamedi D., Lorenzo Z., Badredine A., Youssef K., Smail M.

Résumé

Portée par un collectif de recherche tripartite, et soutenue par l'Observatoire National de l'Enfance en Danger, les conseils généraux du 92 et du 94, les Apprentis d'Auteuil et SOS Villages d'Enfants, cette recherche sur la transition à l'âge adulte, après une mesure de protection présente l'originalité d'associer un groupe de jeunes, sortant de la protection de l'enfance, à toutes les étapes de la recherche. Nous faisons l'hypothèse que la situation d'enquête entre pairs permet d'accéder à la complexité au moment de la transition à l'âge adulte et de son appréhension subjective dans ce court laps de temps. Le moment de la sortie est une « zone de turbulences » où tous les champs de vie vont être redéfinis en même temps. Mais surtout le temps de la transition est un moment à haut risque, un moment de crise, durant lequel les attaches nouées vont être redéfinies. En ce sens, le moment de la transition peut ainsi être appréhendé comme un révélateur des paradoxes de la prise en charge. Plusieurs paradoxes soulevés par des recherches antérieures (Capelier, 2014) sont ici éclairés sous un nouveau jour, comme par exemple la discontinuité entre le temps de la minorité, où l'enfant est considéré comme un être à protéger et le temps de la majorité, où le jeune est perçu comme un être à insérer, à tout prix et dans un laps de temps très court, parfois au mépris de sa protection. De plus, cette recherche par les pairs permet de faire émerger des problématiques nouvelles, encore peu travaillées, dans la recherche française, comme la question des défis identitaires en contexte de disqualification et la question des transgressions identitaires en contexte de suppléance. L'affiliation supplétive confronte les individus à une transgression identitaire, mais en quoi les soutient-elle dans cette reconfiguration ? C'est donc la capacité pour la protection de l'enfance, d'accompagner les enfants dans la modernité et la construction d'identités multiples, sans les assigner à une identité unique qui est questionnée ici.

Cette recherche portée par un collectif de recherche tripartite, formé par des chercheuses universitaires, des chercheurs pairs sortant de la protection de l'enfance, et une praticienne chercheuse, et soutenue par l'Observatoire National de l'Enfance en Danger, les conseils généraux du 92 et du 94, les Apprentis d'Auteuil et SOS Villages d'Enfants, porte sur la transition à l'âge adulte, après une mesure de protection.

L'originalité de notre projet de recherche, réside donc dans l'association d'un groupe de jeunes, sortant de la protection de l'enfance, à toutes les étapes de la recherche. Quand nous parlons d'associer les jeunes à toutes les étapes de la recherche, cela signifie de les considérer non plus comme de simples informateurs ou interviewers, mais de les positionner en vrais partenaires à toutes les étapes de la recherche : de la construction de la problématique et des méthodes de recueil de données, à l'analyse et l'interprétation des données, en passant par leur présence au comité de pilotage.

Dans le foisonnement des optiques des recherches participatives avec les pairs, nous souhaiterions expliciter notre positionnement. Nous nous situons dans la lignée de la recherche-action participative (*participatory action research*) telle qu'elle a pu être développée et conceptualisée par Nieuwenhuys (2014) avec des enfants et des jeunes en situation de vulnérabilité dans les pays

du Sud. À la manière de Jones (2004), nous pensons que la recherche n'est jamais apolitique et que certains enfants ou jeunes ont vécu des expériences qui les ont, de fait, politisés. Nous assumons une dimension critique, dans la mise en lumière des inégalités et des rapports de pouvoir et de domination, dans la production des connaissances. Nous pensons, en effet, que la domination ou l'oppression sociale ne trouve pas seulement son origine, dans les conditions matérielles de vie, mais aussi dans les conditions de production de connaissances. C'est donc seulement quand les personnes concernées pourront développer collectivement leurs propres connaissances que l'oppression pourra être remise en cause sur des bases durables.

Cette recherche réalisée avec quatorze chercheurs/ses pairs auprès de trente-six jeunes sortis ou sortant de la protection de l'enfance entre seize et vingt-six ans, au travers d'un questionnaire, d'une photo-discussion et d'un entretien-discussion permet d'accéder au moment de la sortie et de son immédiate suite, temporalité peu travaillée dans les recherches qui se sont plus intéressées au devenir sur un temps long (Frechon et Dumaret, 2008). Cette temporalité manque souvent aux acteurs de terrain, contraints de penser l'impact des modalités de prise en charge à l'aune des situations au moment de la sortie. De plus, nous faisons l'hypothèse que la situation d'enquête entre pairs permet d'accéder à la complexité au moment de la transition à l'âge adulte et de son appréhension subjective dans ce court laps de temps.

Alors que le passage à l'âge adulte s'est allongé pour la population générale, pour les jeunes sortant de la protection de l'enfance, sans soutien familial, il est plus rapide et plus brutal (Goyette, 2007). Ainsi Stein (2006) souligne que leur transition est à la fois « plus compressée et plus accélérée ».

Cette recherche permet de discuter du vocabulaire adapté pour la désigner. À de multiples reprises, au sein du collectif, a été discuté le vocabulaire pour désigner la transition à l'âge adulte. S'agit-il d'une « transition forcée », « d'une rupture », « d'un couperet », « d'un second abandon » ? Cette même discussion se retrouve dans le récit des enquêté(e)s.

La lecture des entretiens fait apparaître le temps de la transition à l'âge adulte dans toute son ambivalence et sa complexité. Au cours des différents entretiens et au sein d'un même entretien, le moment de la transition est requalifiée à plusieurs reprises et peut revêtir des appréhensions différentes. S'il suscite tant d'ambivalences, c'est que le moment de la sortie est une « zone de turbulences » (Weber, 2005) où tous les champs de vie vont être redéfinis en même temps. Mais surtout le temps de la transition est un moment à haut risque, un moment de crise, durant lequel les attaches nouées vont être redéfinies. Ainsi, le temps de la transition à l'âge adulte peut servir de catalyseur, d'analyseur des supports d'identifications, en reconfiguration à l'âge adulte. Il peut agir comme un révélateur des liens construits, même si cette redéfinition dépend aussi des liens antérieurement créés. L'accompagnement à la sortie peut préserver les liens, ou offrir de nouveaux supports, quand ceux-ci se rompent. Le trop plein ou le défaut d'accompagnement peut aussi mettre en danger les liens noués, lorsque la sortie est précipitée ou réalisée sous injonction. En ce sens, le moment de la transition peut être appréhendé comme un révélateur des paradoxes de la prise en charge.

Plusieurs paradoxes soulevés par des recherches antérieures (Capelier, 2014) sont ici éclairés sous un nouveau jour comme la discontinuité entre le temps de la minorité où l'enfant est considéré comme un être à protéger et le temps de la majorité où le jeune est perçu comme un être à insérer, à tout prix, et dans un laps de temps très court, parfois au mépris de sa protection ; l'injonction paradoxale d'une autonomie pleine et entière à la majorité, alors même qu'elle a peu été exercée durant la minorité, ce qui suppose de passer instantanément du statut d'acteur de second plan à celui d'acteur de sa vie ; l'invitation à s'investir dans un environnement supplétif

tout en gardant ses distances et ne personnalisant pas trop les relations ; le passage d'une « surprotection » d'un milieu familial à une nouvelle exposition à ce milieu à la majorité ; la disjonction entre la proposition de se construire dans un milieu supplétif durant la minorité et l'injonction à « faire seul » en fin de prise en charge, pour éviter la dépendance ou l'assistanat ; la référence à une autonomie et une indépendance sans interdépendance, laissant à chaque individu la responsabilité de ses échecs et de ses réussites.

Mais surtout, cette recherche par les pairs fait émerger des problématiques nouvelles, encore peu travaillées, dans la recherche française, comme la question des défis identitaires en contexte de disqualification et la question des transgressions identitaires en contexte de suppléance. L'affiliation supplétive confronte les individus à une transgression identitaire, mais en quoi les soutient-elle dans cette reconfiguration ? C'est donc la capacité pour la protection de l'enfance, d'accompagner les enfants dans la modernité et la construction d'identités multiples, sans les assigner à une identité unique qui est questionnée ici.

La prise en charge en protection de l'enfance confronte en effet l'enfant à plusieurs transgressions. Premièrement, elle peut représenter une ouverture des possibles en termes de formation, avec l'espoir d'échapper à son destin et de connaître une insertion plus favorable. Mais cet espoir peut très vite être refermé sous l'effet des dates couperets et de l'injonction à des parcours de formations courts pour tenir dans les limites du contrat jeune majeur. L'impossibilité de faire coïncider la fin de son parcours de formation à une fin de prise en charge de la prise en charge redouble l'anxiété à se retrouver soit seul, soit à nouveau à la charge d'une famille déjà invalidée. La réflexion pourrait sans doute porter sur la nécessité de découpler le terme / la fin de ces vécus institutionnels pour qu'il y ait un tuilage effectif entre temps de la protection et temps de l'indépendance.

De plus, les parcours en protection de l'enfance, confrontent des enfants en quête de place dans leur famille d'origine à de multiples transitions rapides et répétées à l'intérieur et hors du système supplétif. Au delà des différences de parcours, et des différents vécus de la transition, les jeunes sont confrontés à une même difficulté à l'âge adulte, celle de l'hybridation. Leur « tissage » est un « métissage » qui rend difficile la recherche de supports d'identification à l'âge adulte (Jacquet, 2014, p. 138). Ils sont amenés à agencer à l'âge adulte un héritage complexe, en faisant l'expérience d'une « identité blessée, éclatée en éléments à la fois inconciliables et indissociables » (Pollak, 1993, p. 43). Ils se trouvent alors sans cesse dans une position « d'entre d'eux », entre plusieurs appartenances. À l'intersection entre plusieurs mondes sociaux, en prise avec des affects contradictoires, les jeunes sortant de la protection peuvent éprouver un sentiment de solitude important, du fait du vécu d'une double distance avec leur famille d'origine et leur lieu d'accueil d'une part, et d'un double décalage entre les autres jeunes placés et les jeunes de leur âge d'autre part. Le sentiment d'une part que rien n'est partageable avec leurs pairs et que d'autre part rien ne va de soi avec les autres significatifs peut accroître le sentiment d'étrangeté mais aussi de solitude. C'est donc la possibilité pour la suppléance familiale, de créer de nouveaux supports d'affiliation (en permettant à l'enfant de se réapproprier son histoire, en soutenant les liens existants avec la famille d'origine et en créant de nouveaux liens et de nouvelles formes de parentés sociales), ou au contraire de venir redoubler par les déplacements, la confrontation au stigmaté (Goffman 1975), le sentiment de suspension, de flottaison, qui est interrogée ici. En effet, sans isolement réel, le lien peut être producteur d'un sentiment de solitude quand on a le sentiment de ne pas pouvoir « compter pour », ce qui renvoie à un « déni d'existence », ou quand on ne peut pas « compter sur ». Le sentiment de solitude peut donc se créer en situation d'insuffisance ou de trop plein de liens, mais aussi lorsqu'il manque au lien une épaisseur temporelle, un partage du quotidien, lorsqu'une aspiration de partage n'est pas comblée. Le

sentiment de solitude peut aussi émerger quand l'individu a l'impression qu'il n'a pas de témoin à son existence.

On peut, en effet, se demander si l'expérience de la protection de l'enfance est une expérience commune ou subie en commun. Ainsi comme le souligne Pozner (1980), ce qui la rend difficilement partageable c'est que « chaque personne a vécu une chose différente, tellement particulière que ce n'est pas possible de la transmettre ». Il s'agit d'une expérience stigmatisante. Mais de cette identité de groupe qui renvoie tout d'abord à l'humiliation peut aussi se constituer de la solidarité, forgée par des affinités communes et une commune mémoire de la discrimination, comme condition de l'émancipation future. En effet, le fait d'avoir traversé la même expérience peut créer de nouvelles appartenances à un « groupe de destin ». Cette recherche souligne, en ce sens, l'importance de construire des réseaux de pairs, dans et après la suppléance, comme supports à l'identification.

Le collectif formé par la recherche peut en ce même sens servir d'étayage identitaire, en permettant de créer de nouveaux supports d'identification et d'affiliation, mais aussi en permettant un retournement du stigmat. Par le détour qu'elle opère, la recherche peut permettre une réappropriation du passé, l'acceptation des origines et leur reconfiguration à l'aune d'un nouveau dessein. De plus, la prise de parole autour de la recherche peut permettre de changer l'imaginaire collectif, en faisant état de ces faiblesses qui peuvent devenir des forces. Ainsi « des événements particulièrement marquants, une fois intériorisés, peuvent eux aussi devenir un trait permanent de la personne, un « signe patent de porte-identité » selon la terminologie de Goffmann (Pollak, 1993, p. 158). Si les faiblesses sont aussi des forces, les jeunes sortant de la protection de l'enfance ne sont pas de « simples passagers clandestins » mais des « pionniers », des pionniers de la transformation sociale, des pionniers d'une quête identitaire plus plurielle et labile, des pionniers/ères de nouvelles formes de connaissances. Ils sont « la preuve d'une mobilité et d'une plasticité des êtres y compris dans les conditions les plus défavorables » (Jaquet, 2014, p. 219).